



Directives pour l'évaluation des collections de la jeunesse

EXIGENCES POUR CHAQUE GROUPE D'AGE

Que peut-on attendre d'un exposant dans les différents groupes d'âge en termes de critères applicables.

Groupe d'âge "K" et "A"

Les critères suivants sont attendus pour ce groupe d'âge :

A. TRAITEMENT

I. PLAN/STRUCUTRE

Un plan de l'exposition est divisée en thèmes principaux et sous-divisions, mais ne doit en aucun cas se résumer en une table des matières.

II. EXPLICATIONS

Il est demandé des explications simples des documents présentés (pour des collections thématiques axées sur les connaissances spécifiques du sujet traité, pour des collections traditionnelles sur les connaissances philatéliques).

III. DEVELOPPEMENT

Le développement de la collection doit être clair dès le départ. L'ampleur du développement est en accord avec le plan.

IV. CLASSIFICATION CORRECTE DU MATERIEL

Le classement correct du matériel doit aider à renforcer le développement de la collection.

Le matériel, qui est n'est pas classé correctement n'apporte pas d'amélioration qualitative, mais ne sert qu'à augmenter le volume.

B. CONNAISSANCES / CONNAISSANCES PHILATELIQUES

I. CONNAISSANCES PHILATELIQUES

Distinction des différents types de timbres (timbres de propagande, séries courantes, timbres commémoratifs, têtes-bêches, émissions spéciales, émissions de bienfaisance, etc.).

La collection doit contenir plusieurs documents philatéliques, comme des lettres, des entiers postaux, différentes oblitérations, des timbres rouleaux, des affranchissements mixtes, etc.

Discernement des différentes perforations et filigranes.

Explication des différentes taxes postales pour les lettres, comme par exemple pour les lettres recommandées, lettres recommandées avec accusation de réception, tarif postal spécial, lettres assurance, etc.

Seules des pièces philatéliques avec un tarif postal correct et ayant circulé par un système postal reconnu doivent être présentées.



Les entiers postaux doivent être présentés dans leur intégrité (aucune découpe).

Les oblitérations se rapportant au sujet sont à mettre en évidence.

C. MATERIEL

I. RELATION DES PIECES ET DOCUMENTS A DISPOSITION

Le ratio entre les timbres et les autres documents philatéliques doit être pris en compte. La collection ne doit pas contenir que des timbres ou que des documents, à l'exception des collections classées en histoire postale ou entiers postaux, mais également différents plis affranchis et d'autres documents philatéliques.

II. ETAT DE CONSERVATION DES TIMBRES ET DOCUMENTS

Les pièces doivent être en bon état et surtout pas abîmées (aucune déchirure, amincissement, tache, décoloration, etc.).

III. PROPRETE DES OBLITERATIONS

Les oblitérations doivent être propres et lisibles (il doit être possible de lire le code postal ou reconnaître le nom de la localité, donc il faut éviter des oblitérations partielles qui couvrent insuffisamment le timbre ou que le lieu soit illisible). Les annulations imprimées (provenant de certaines nations) ne sont pas souhaitables.

Les oblitérations à dates sont à privilégier par rapport aux annulations en lignes ou encore aux cachets publicitaires. Lorsque le sujet du timbre est important, il faudrait éviter, dans la mesure du possible, de le recouvrir par l'annulation, mais cette dernière doit rester visible et lisible.

IV. PRESENCE DE MATERIEL PARTICULIEREMENT INTERESSANT

Afin de démontrer ce qu'on entend par importance du matériel, il est recommandé de se baser sur les comparaisons suivantes :

MATERIEL

DE MOINDRE INTERET

timbre isolé
oblitération du premier jour
pli suraffranchi
pli avec affranchissement courant
matériel courant et usuel
pli avec différents timbres

pli sans correspondance entre
les timbres et l'oblitération

DE GRAND INTERET

timbre sur pli
pli ayant circulé
pli affranchi correctement
type d'envoi spécial
matériel peu courant et rare
pli avec un seul timbre ou avec
des timbres identiques
pli avec une correspondance entre
les timbres et l'oblitération

L'exposant doit montrer aussi des timbres sur des plis, et plus particulièrement sur des pièces qui ont transité par un service postal reconnu.



D. PRESENTATION

- Conception d'une feuille de présentation
- Bonne présentation de la collection
- Bonne répartition du matériel sur chaque page
- Uniformité du ration entre timbres et autres documents philatéliques
- Esthétique et une écriture lisible sans fautes d'orthographe; le choix de la police et de la grandeur est libre
- Impression d'équilibré entre de toutes les pages.

Groupe d'âge "B"

Les critères suivants sont attendus pour ce groupe d'âge :

A. TRAITEMENT

I. PLAN/STRUCUTRE

Un bon développement du plan et des subdivisions plus détaillées.

II. EXPLICATIONS

Les explications philatéliques se réfèrent à ouvrages spécialisés.

III. DEVELOPPEMENT

Le niveau de développement de la collection s'est bien amélioré en termes de structure et d'élargissement du thème. Les compétences requises sont clairement identifiables, la collection a mûri.

B. CONNAISSANCES / CONNAISSANCES PHILATELIQUES

I. CONNAISSANCES PHILATELIQUES

- Les variétés de planche, les différences, les types d'impression, les erreurs d'impression etc. doivent être décrites et expliquées.
- Aucun pli avec des oblitérations de complaisance.
- Pas d'annulation fabriquée (oblitération imprimée).
- Faire concorder le thème entre les timbres et les oblitérations.

II. UTILISATION DE LA LITTERATURE ET RECHERCHES

Les connaissances philatéliques tirées de la littérature doivent être clairement identifiées. Un philatéliste de cette classe d'âge doit consulter des catalogues spéciaux, diverses revues philatéliques et divers ouvrages traitant de son sujet.

C. MATERIEL

I. RELATION DES PIECES ET DOCUMENTS A DISPOSITION

Le ratio entre les timbres et les autres documents philatéliques doit être équilibré.



II. ETAT DE CONSERVATION DES TIMBRES ET DOCUMENTS

Les documents philatéliques doivent être propres et sans pli. On s'attend à un meilleur choix du matériel par rapport à la tranche d'âge précédente.

IV. PRESENCE DE MATERIEL PARTICULIEREMENT INTERESSANT

Le collecteur montre plus de documents montrant les différentes facettes d'envois postaux. Les documents sont correctement affranchis et des explications précises sont données dans le cas de plis suraffranchis.

D. PRESENTATION

La présentation doit parfaire le traitement de la collection par une mise en page claire.

Groupe d'âge "C"

En plus des critères précédents, les critères suivants sont attendus pour ce groupe d'âge :

A. TRAITEMENT

I. PLAN/STRUCUTRE

Le plan repose principalement sur un modèle de collections de classe supérieure.

II. EXPLICATIONS

Les explications philatéliques doivent être détaillées et précises; Les connaissances philatéliques tirées de la littérature et différentes recherches doivent être clairement identifiées.

III. DEVELOPPEMENT

Le niveau de développement de la collection s'apparente à un niveau de collection de classe supérieure.

B. CONNAISSANCES / CONNAISSANCES PHILATELIQUES

I. CONNAISSANCES PHILATELIQUES

- La collection présente toutes les aspects du thème choisi, de plus elle présentera toutes les explications pertinentes.
- Tous les documents sont décrits correctement. Pour toute classe de compétition, cela se traduit par une adéquation du descriptif thématique, philatélique, scientifique, historique, etc.

II. UTILISATION DE LA LITTERATURE ET RECHERCHES

Un philatéliste de cette classe d'âge utilise des catalogues spéciaux, diverses revues philatéliques spécialisées tels que livres, manuels techniques et divers autres ouvrages.



C. MATERIEL

I. RELATION DES PIECES ET DOCUMENTS A DISPOSITION

Le choix du matériel est soumis aux principes de conception d'une collection dans les classes du concours correspondantes.

II. ETAT DE CONSERVATION DES TIMBRES ET DOCUMENTS

La collection ne contient pas de timbres, de plis ou encore d'oblitérations contrefaits. Il est prévu que le collecteur soit conscient de ce matériel et qu'en cas de doute il a eu recours à des experts agréés pour confirmer l'authenticité de ses pièces.

IV. PRESENCE DE MATERIEL PARTICULIEREMENT INTERESSANT

- Le collecteur doit s'assurer que la collection ne contient pas d'oblitération de complaisance ni d'enveloppes premier jour (FDC).
- Les pièces philatéliques importantes et rares seront mises en évidence, par conséquent le matériel commun mis en arrière-plan.

D. PRESENTATION

Le matériel philatélique ne devrait pas souffrir du choix de la couleur du papier. Les techniques de conception devraient au contraire contribuer à une meilleure compréhension de la collection.

La mise en évidence des pièces importantes ne doivent pas péjorer la vue d'ensemble de la collection.



Documents annexes

Général

- Répartition des classes d'âge
- Règlement d'exposition de la FSPS
- Règlement pour la "classe ouverte"

Test de qualification

- Règlement pour le test de qualification
- Directives pour le test de qualification
- Feuille d'annonce pour le test de qualification
- Feuille d'évaluation pour le test de qualification (*uniquement pour info, utilisée par le jury*)

Exposition nationale de degré III

- Règlement pour les expositions nationales de degré III
- Directives pour les expositions nationales de degré III et II
- Formulaire d'annonce pour les expositions nationales de degré III
- Feuille d'évaluation TH3 (*uniquement pour info, utilisée par le jury*)
- Feuille d'évaluation TR3 (*uniquement pour info, utilisée par le jury*)
- Feuille d'évaluation BG3 (*uniquement pour info, utilisée par le jury*)

Exposition nationale de degré II

- Règlement pour les expositions nationales de degré II
- Directives pour les expositions nationales de degré III et II
- Formulaire d'annonce pour les expositions nationales de degré II
- Feuille d'évaluation TH2 (*uniquement pour info, utilisée par le jury*)
- Feuille d'évaluation TR2 (*uniquement pour info, utilisée par le jury*)
- Feuille d'évaluation BG2 (*uniquement pour info, utilisée par le jury*)

Exposition nationale de degré I

- Règlement pour les expositions nationales de degré I
- Formulaire d'annonce les expositions nationales de degré I
- Feuille d'évaluation TH1 (*uniquement pour info, utilisée par le jury*)
- Feuille d'évaluation TR1 (*uniquement pour info, utilisée par le jury*)
- Feuille d'évaluation BG1 (*uniquement pour info, utilisée par le jury*)